

GUIDE DU VACANCIER DIALYSÉ



Nos CENTRES DE DIALYSE EN NOUVELLE- AQUITAINE



LES ACTIVITÉS
TOURISTIQUES
À PROXIMITÉ DE
NOS CENTRES

 **ELSAN**
CA3D

 **ELSAN**
HÔPITAL PRIVÉ SAINT-MARTIN

 **ELSAN**
CTMR - SAINT-AUGUSTIN



Le fait d'être dialysé ne doit pas vous empêcher de partir en vacances.

En accord avec votre néphrologue, vous avez la possibilité de poursuivre votre traitement dans une autre structure. Pour cela, il vous suffit d'informer les équipes soignantes de votre projet suffisamment à l'avance pour permettre de réaliser les formalités médicales et administratives nécessaires.

Nous avons réalisé ce guide, afin de vous présenter l'ensemble de nos centres de la Région Nouvelle-Aquitaine. Toutes nos structures sont à proximité de cadres touristiques prestigieux, à vous de faire votre choix!

Merci de votre confiance.

Les équipes de dialyse ELSAN

VOTRE PRISE EN CHARGE

Présentation & Missions

Votre prise en charge est assurée par des équipes à l'expertise reconnue et dans le respect de nos valeurs fondamentales :

L'ATTENTION À L'AUTRE

Pour nous, l'acte de soin est avant tout une relation à l'autre. Le tout premier soin est né de l'attention à l'autre.

LE LIEN SOCIAL

... et nos racines territoriales de proximité qui offrent à tous et partout des soins de qualité innovants et humains.

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

La coopération entre nos collaborateurs est un actif essentiel que nous encourageons et entretenons.

L'OFFRE DE SOINS

Cette prise en charge s'organise au sein de nos structures du territoire Gironde-Landes.

Nous sommes en effet en mesure d'assurer votre hémodialyse dans plusieurs établissements, tous certifiés niveau A par la HAS (Haute Autorité de Santé) :

- En Centre, à l'Hôpital Privé Saint-Martin de PESSAC ou au CTMR Saint-Augustin de BORDEAUX,
- Mais également au sein de 3 UDM, Unités de Dialyse Médicalisées : ARES au bord du Bassin d'Arcachon, ou à BRUGES et GRADIGNAN, en périphérie de BORDEAUX,
- Et de 8 Antennes d'autodialyse, à ARCACHON, ARES, BEGLES, BRUGES, CENON, GRADIGNAN, MIMIZAN, ST PIERRE DE MONS.

LE CA3D

Le Centre Aquitain pour le Développement de la Dialyse à Domicile (CA3D) est une structure qui prend en charge les insuffisants rénaux chroniques arrivés au stade de la dialyse et pouvant bénéficier d'un traitement ailleurs qu'en centre hospitalier ou en clinique : dialyse à domicile ou en unité d'autodialyse ou en UDM.

Le CA3D est lié par une convention avec l'Hôpital Privé Saint-Martin de Pessac et le Centre Hospitalier Pasteur à Langon, qui sont les centres de repli, lorsque l'état de santé du patient le nécessite.

LE CTMR SAINT-AUGUSTIN

La prise en charge médicale au Centre de Traitement des Maladies Rénales est assurée par une équipe de 6 médecins néphrologues dont 1 spécialiste en médecine interne. En dehors du traitement par dialyse de l'insuffisance rénale (Hémodialyse, Dialyse péritonéale, Dialyse à domicile), les activités du CTMR Saint-Augustin sont centrées sur le diagnostic et le traitement des néphropathies, l'exploration des lithiases urinaires, les maladies métaboliques et l'hypertension artérielle.

L'HÔPITAL PRIVÉ SAINT-MARTIN

Le Centre Lourd d'Hémodialyse se situe à Pessac, au sein de l'Hôpital Privé Saint - Martin.

Le centre est composé de 40 places accueillant des patients chroniques en hémodialyse ou en dialyse péritonéale, en repli de 5 centres d'auto-dialyse en partenariat avec le Centre Aquitain pour le Développement de la Dialyse à Domicile (CA3D).



— DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Des équipes pluridisciplinaires ont été formées pour répondre à vos besoins. Nos établissements mettent à votre disposition un service d'accompagnement et de soutien grâce à la présence :

- D'une assistante sociale
- D'un.e diététicien.ne
- D'une psychologue

— LE TRANSPORT

- Les transports sont pris en charge si nécessaire entre votre lieu de vacances et le centre de dialyse (Demandez un bon de transport à votre centre de rattachement)
- Une liste des transporteurs à proximité du lieu de dialyse est également disponible.

— VOS DROITS & VOS DEVOIRS

Vous devrez signer le consentement éclairé à l'hémodialyse pour démarrer vos séances.

Dans le cadre du respect des droits des patients, nous vous invitons à lire la charte de la dialyse en dernière page de ce livret.

Enfin, vous devrez respecter le Règlement intérieur de l'établissement.

N'OUBLIEZ PAS !

- Votre pièce d'identité
- Votre attestation de carte Vitale
- Votre carte de mutuelle complémentaire
- Votre carnet de vaccinations
- Votre carte de groupe sanguin
- Les coordonnées de votre médecin traitant
- Les coordonnées de vos transporteurs



Nos CENTRES LOURDS

LE CTMR SAINT-AUGUSTIN - BORDEAUX



Le Centre de Traitement des Maladies Rénales est équipé de 40 postes d'hémodialyse.

HEURES D'OUVERTURE

Le centre de dialyse est ouvert du lundi au samedi de 7h à 18h30, et jusqu'à 23h30 les lundi, mercredi et vendredi.

ADRESSE ET CONTACT

106, Avenue d'Arès - 33000 BORDEAUX Cedex

Tél : 05 56 00 38 38 - Fax : 05 56 00 38 59

Urgences : 05 56 00 38 38 - 7J/7 - 24h/24

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

<https://www.elsan.care/fr/clinique-saint-augustin/dialyse>

A PROXIMITÉ

VILLE ET PATRIMOINE

Le Grand Théâtre
Place de la Bourse
Le Miroir d'eau
La Grosse Cloche



MUSÉES



Bassin de Lumières
Cité du Vin
Musée Mer Marine
Musée du Vin et du Négoce

LES VIGNOBLES ET LES VINS

Excursions dans le vignoble
Château viticoles
Ateliers dégustations



LA NATURE



Parc Bordelais
Parc aux Angéliques
Jardin botanique

RANDONNÉES

La boucle verte 160 km

SUR LE FLEUVE

Croisière Estuaire de la Gironde
Boire et manger sur la Garonne
Canoë, bateau l'Arawak
Paddle, voile, surf, pirogue



L'HÔPITAL PRIVÉ SAINT-MARTIN - PESSAC



Le centre de dialyse de l'Hôpital Privé Saint-Martin est composé de 5 box ouverts et 40 postes d'hémodialyse.

HEURES D'OUVERTURE

Le centre de dialyse est ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h, et jusqu'à minuit les lundi, mercredi et vendredi.

ADRESSE ET CONTACT

Allée des Tulipes - 33 600 PESSAC

L'unité de dialyse se situe au rez-de chaussée haut de l'établissement, Bâtiment B.

Standard : 05 40 13 02 67 - Fax : 05 56 46 12 01

www.elsan.care/fr/hopital-privé-saint-martin

A PROXIMITÉ



Château Pape Clément

Ecosite du Bourgaillh

Zoo de Bordeaux Pessac

Château Haut-Brion

Cité Frugès-Le Corbusier



Nos UDM

UDM & ANTENNE CTMR - ARÈS



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h à 18h

Mardi, jeudi et samedi : de 7h à 13h

ADRESSE ET CONTACT

14 boulevard Javal

33 011 ARÈS

Tél: 05 57 17 02 42

Email: ares.ctm@elsan.care

A PROXIMITÉ

Les Prés Salés (balades à pied)

Site naturel de St Brice

Port Ostréicole

Plages d'Arès

Fête de l'huître (seulement au coeur de l'été)

Pescatourisme (élevage des huîtres)

Ovniport



UDM & ANTENNE CTMR - BRUGES



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h à 18h

ADRESSE ET CONTACT

Polyclinique Jean Villar
56 Avenue Maryse Bastié
33 520 BRUGES
Tél: 05 33 89 49 99
Email : bruges.ctm@elsan.care

A PROXIMITÉ

Bois du Bouscat

Plage du Lac

Réserve Naturelle des Marais

Parc de l'Ermitage



BLANQUEFORT

Parc Majolan de Blanquefort

Forteresse Médiévale de Blanquefort

UDM & ANTENNE CA3D - GRADIGNAN



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 6h à 20h30

Mardi, jeudi et samedi : de 6h à 12h30

ADRESSE ET CONTACT

10 Chemin du Solarium

33 170 GRADIGNAN

Tél : 05 56 84 18 04 - Fax : 05 56 80 76 94

Email : gradignan.ca3d@elsan.care

A PROXIMITÉ

Parc animalier René Canivenc
(Le Moulineau)

Prieuré de Cayac

Maison de la Nature

Musée Georges de Sonnevile

Eglise Saint-Pierre

Ecomusée de la Vigne et du Vin

Lac vert de Canéjan



VILLENAVE D'ORNON

Château Smith Haut Lafitte

Château Couhins-Lurton

Parc Sourreil

Bois de Thouars



NOS ANTENNES—

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ LES ÉQUIPES DU CA3D AU
05.56.84.18.04 OU PAR MAIL : SECRETARIAT.CA3D@ELSAN.CARE

CA3D - ARCACHON



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 6h à 20h

Mardi, jeudi et samedi : de 6h à 18h

ADRESSE ET CONTACT

53 cours Desbiey

33 120 ARCACHON

Tél : 05 56 54 56 17- Fax : 05 32 00 14 50

Email : arcachon.ca3d@elsan.care

A PROXIMITÉ

La dune du Pyla

Le Banc d'Arguin

Les Cabanes Tchanquées et l'Île aux Oiseaux

La Basilique Notre- Dame

Le Pescatourisme (élevage des huîtres)

La Ville d'hiver et son belvédère



NOS ANTENNES

CA3D - BÈGLES



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 6h à 18h

Mardi, jeudi et samedi : fermé

ADRESSE ET CONTACT

1 à 5, allée Boyer

33 130 BÈGLES

Tél : 05 56 85 39 21 - Fax : 05 56 85 51 53

Email : begles.ca3d@elsan.care

A PROXIMITÉ

Musée de la création Franche

Bègles plage

Parc de Mussonville

Les Guetteurs - Refuge périurbain

Château de Francs



VILLENAVE D'ORNON

BORDEAUX, SA VILLE,

CTMR - CENON



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 6h à 12h

Mardi, jeudi et samedi : fermé

ADRESSE ET CONTACT

73 cours Victor Hugo

33 150 CENON

Tél : 05 56 40 58 30 - Fax : 05 56 40 53 08

Email : cenon.ctm@elsan.care

A PROXIMITÉ

Parc Palmer

Parc du Cypressat

Parc de l'Ermitage Sainte-
Catherine

Château Palmer

Vieux Lormont

Château de Lormont

Pont d'Aquitaine



NOS ANTENNES

CA3D- MIMIZAN



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 6h à 18h

Mardi, jeudi et samedi : de 6h à 12h30

ADRESSE ET CONTACT

Logements - Foyers - «Le chant des pins»

Avenue Jean Rostand

40 200 MIMIZAN

Tél : 05 58 09 33 00 - Fax : 05 58 82 49 37

Email : mimizan.ca3d@elsan.care

A PROXIMITÉ

Mimizan plage

La maison du patrimoine

Le musée du Prieuré

Le petit patrimoine

Le Phare de contis



EN FORÊT

Balades à pieds, en vélo, visites guidées

Les ruchers du Born

Golf de Mimizan

Centre équestre



CA3D- SAINT-PIERRE DE MONS



HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi : de 6h à 20h30

Mardi, jeudi et samedi : de 6h à 18h

ADRESSE ET CONTACT

115 rue des Cerisiers

33 210 Saint-Pierre de Mons

Tél : 05 56 63 45 36- Fax : 05 56 63 32 75

Email : stpierre.ca3d@elsan.care

A PROXIMITÉ

Le Ciron : se balader, canoë, pêche ...

Visite du Château Royal de Cazeneuve

Visite des vignobles de Sauternes

Cité médiévale de Saint - Macaire

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Domaine des Lacs d'Hostens



DIALYSE ET VIE PRATIQUE

NUTRITION

La dialyse ne corrige pas tous les troubles de l'Insuffisance Rénale Chronique. Pour conserver un bon état physique lorsque vous êtes traité par hémodialyse, il est donc nécessaire d'avoir une alimentation équilibrée et variée.

Certains constituants de vos aliments vont s'accumuler et peuvent devenir toxiques lorsqu'ils se retrouvent en trop grande quantité. Il s'agit du **potassium**, du **phosphore** et du **sel**, mais ils nous sont nécessaires en petite quantité.

Nos diététiciens et les équipes soignantes sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place des différentes recommandations.



VOTRE TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX



Il est important de respecter la prescription médicale et d'informer votre professionnel de santé en cas d'allergies. Informez-le également en cas de prise d'autres médicaments en automédication, même si cela vous paraît anodin.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

La pratique d'une activité physique, lorsqu'elle est possible, est fortement conseillée : marche, vélo, natation, gymnastique, etc, à raison de 30 min par jour. Elle vise à prévenir les maladies cardiovasculaires, maintenir la masse musculaire, limiter la perte osseuse. Elle permet aussi d'améliorer la qualité de vie.



VOTRE COLLABORATION ---

En choisissant de dialyser dans une de nos structures, vous vous engagez à collaborer avec les équipes de soins et à respecter les points suivants :

1. RESPECT DE LA PERSONNE

Les relations entre les personnels et les patients sont basées sur la politesse, la courtoisie, la confiance et le respect mutuel.

La configuration des salles de dialyse, conforme à la législation, permet une surveillance continue des séances de dialyse. Elle se traduit également par une proximité entre les patients ; c'est pourquoi nous vous demandons de respecter l'intimité, le confort et la tranquillité de vos voisins.

2. RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LOCAUX

Le patient doit prendre soin du matériel qu'il utilise ou qui lui est confié.

Si durant votre séance, vous constatez une anomalie dans le fonctionnement du matériel, veuillez l'indiquer au personnel soignant qui contactera le service technique dans les meilleurs délais.

3. TÉLÉPHONE

L'usage du téléphone du centre est permis uniquement en cas d'urgence. Si vous possédez un téléphone portable, il est indispensable de le laisser en mode silencieux.

4. TABAC INTERDIT

Conformément à la loi N°91-32 du janvier 1991 et au décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Cette règle est également valable concernant la cigarette électronique.

5. HYGIÈNE

Vous devez respecter les règles et les recommandations décrites précédemment concernant l'hygiène (hygiène corporelle correcte, lavage de l'abord vasculaire, tenue appropriée).

6. SÉCURITÉ

Il est strictement interdit de pénétrer dans les salles dialyse sans autorisation du personnel, ce afin de veiller à la sécurité des patients.

7. VISITES

Sauf exception et sur avis médical strict, les proches ne sont pas autorisés à assister aux séances de dialyse.

LA CHARTE DE LA DIALYSE



ANNONCE - INFORMATION - ORIENTATION - PARCOURS

Des parcours de soins et de vie optimaux

Chaque personne bénéficie d'un accompagnement et d'une orientation optimale tout au long de son parcours, favorisant notamment l'accès à la greffe et à l'autonomie lorsque c'est possible et le maintien du meilleur état de santé accessible.

Un dispositif personnalisé d'annonce et d'information

Des conditions optimales d'annonce et d'information sont assurées. L'information est précoce, exhaustive et personnalisée et vise à permettre des décisions libres et éclairées, dans un contexte de décision médicale partagée.

Elle comprend notamment :

toutes les possibilités de traitement (greffe de donneur vivant et décédé, dialyse autonome et non autonome), leurs efficacités comparées, avantages et inconvénients, critères de qualité et impact prévisible sur la vie.

Des propositions de dispositifs d'accompagnement : éducation thérapeutique, soins de support, soutien psychologique, dispositifs sociaux, maintien dans l'emploi, associations de patients, etc.

Accès à la transplantation

La transplantation rénale, à partir de donneur vivant ou décédé, est le meilleur traitement pour les patients dont les reins ne fonctionnent plus et qui peuvent en bénéficier. Son accès est donc favorisé de manière précoce.

Autonomie

Chaque personne est encouragée à l'acquisition de la plus grande autonomie possible, vis à vis de sa maladie et de ses traitements. Les personnes optant pour une modalité de dialyse autonome, à domicile notamment, bénéficient d'un accompagnement adapté.

TRANSPARENCE ET QUALITÉ DES SOINS

Qualité de la dialyse – respect des recommandations de bonnes pratiques - Evaluation

Le respect des recommandations de bonne pratique et l'accès permanent aux indicateurs de qualité des soins de la structure sont garantis.

Durée, fréquence, technique et personnalisation de la dialyse

Un format minimal de trois séances et douze heures d'hémodialyse par semaine est garanti à chaque personne.

La durée et la fréquence des séances peuvent être personnalisées en fonction des besoins médicaux et des projets de vie.

L'accès à l'hémodialyse quotidienne ou longue nocturne est possible, à domicile ou éventuellement par l'intermédiaire d'une autre structure du même secteur géographique.

Les paramètres et modalités de dialyse péritonéale sont adaptés aux projets de vie, une aide est proposée pour la réalisation du traitement à domicile.

La possibilité de changer de technique de dialyse ou de passer d'un établissement au domicile ou l'inverse, est garantie, que le motif en soit médical ou non.

ACCOMPAGNEMENT - BIENTRAITANCE - CONFORT

Relations soignés-soignants / bientraitance

La qualité de la relation soigné / soignant et la promotion d'une culture de la bientraitance sont des priorités.

L'expression des besoins des personnes malades est favorisée et des espaces d'échanges et de médiation entre soignés et soignants sont organisés.

Priorité à l'insertion professionnelle

Le maintien de l'activité professionnelle des personnes est considéré comme une priorité du soin. L'adaptation et la flexibilité de l'organisation du traitement, notamment en termes d'horaires, sont proposées.

Soins de support

L'accès à des soins de support est proposé à chaque personne en fonction de ses besoins.

Les soins de support comprennent le soutien psychologique, diététique et social et l'ensemble des actions pouvant aider à mieux vivre la maladie et les traitements. Ils font aujourd'hui partie intégrante de ce qui est attendu d'une prise en charge de qualité.

Satisfaction des patients

Une évaluation anonyme de la satisfaction des patients est organisée sur une base au moins annuelle. Les résultats en sont rendus publics.

Lutte contre la douleur

La lutte contre la douleur physique et psychique des patients dialysés est une priorité. La douleur est fréquente en dialyse. Elle n'est pas une fatalité. Il existe des moyens de la soulager, même si les traitements doivent parfois être adaptés.

Repas et collations

Des repas ou des collations adaptés et de qualité sont proposés aux patients dialysés, sans surcoût, durant ou au décours des séances.

La prise d'un repas à l'occasion de la séance de dialyse est un impératif du soin, relevant d'une prescription médicale.

Confort

Compte tenu du temps important consacré par les personnes dialysées à leur traitement, leur confort thermique et acoustique durant les séances est une priorité.

Il comprend notamment la qualité de la literie et des fauteuils utilisés, la mise à disposition à la demande de draps et couvertures, le chauffage et la climatisation, l'environnement acoustique, la disponibilité à titre gracieux d'une télévision individuelle, d'un casque personnel et du wifi.

Hygiène

L'établissement s'engage à assurer la propreté de ses locaux et de ses équipements, à respecter l'ensemble des recommandations d'hygiène hospitalière.

Transports

Le mode de transport pour les déplacements aller-retour entre le domicile et le centre de dialyse est une prescription médicale, qui doit correspondre à l'état des patients transportés. Pour les personnes qui en ont la possibilité, le recours au véhicule personnel est encouragé, notamment par la mise à disposition à titre gracieux d'emplacements de parking dédiés.

CHOISISSEZ VOTRE CENTRE.... ET RÉSERVEZ VOS VACANCES!



- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1 UDM - Antenne de Gradignan | 6 Antenne de Mimizan |
| 2 Antenne de Bègles | 7 Centre lourd Hôpital Privé Saint-Martin de Pessac |
| 3 Antenne de Cenon | 8 Centre lourd CTMR Saint-Augustin de Bordeaux |
| 4 Antenne d'Arcachon | 9 UDM - Antenne de Bruges |
| 5 Antenne de Saint-Pierre de Mons | 10 UDM - Antenne d'Arès |



CHOISISSEZ VOTRE CENTRE ET
RÉSERVEZ VOS VACANCES !

WWW.ELSAN.CARE

